

LEGENDE

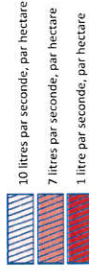
ZONE DES PARCS ET JARDINS



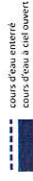
- PRESCRIPTIONS POUR LA GESTION DES PETITES PLUIES
 - . O rejet au réseau
- PRESCRIPTIONS POUR LA GESTION DES PLUIES EXCEPTIONNELLES
 - . O rejet au réseau jusqu'à une pluie décennale

ZONE DE LA TRAME BLEUE

- PRESCRIPTIONS POUR LA GESTION DES PETITES PLUIES
 - . O rejet au réseau jusqu'à la pluie de 8 mm, évacuation en 24 heures
- PRESCRIPTIONS POUR LA GESTION DES PLUIES EXCEPTIONNELLES
 - . Débit de rejet maximal suivant les bassins versants

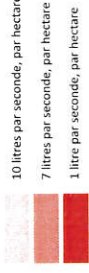


- . Dispositif(s) de rétention exclusivement à ciel ouvert



AUTRES ZONES

- PRESCRIPTIONS POUR LA GESTION DES PETITES PLUIES
 - . O rejet au réseau jusqu'à la pluie de 8 mm, évacuation en 24 heures
- PRESCRIPTIONS POUR LA GESTION DES PLUIES EXCEPTIONNELLES
 - . Débit de rejet maximal suivant les bassins versants



COMMENTAIRES